

# Rentrée universitaire 2020-2021

## Procédure d'admission en M2 Sociologie

### Condition pour s'inscrire en master M2 Sociologie

#### il est nécessaire de :

1- justifier le premier niveau de master (c'est-à-dire 240 crédits après le baccalauréat), ou d'un diplôme délivré après quatre années d'études supérieures.

2- présenter un projet de recherche : celui-ci précise en 5 à 7 pages le thème de recherche choisi, les orientations théoriques et méthodologiques, le cas échéant le terrain, et comporte une bibliographie des travaux consultés.

3- obtenir l'accord d'un-e enseignant-e sur ce projet : voir formulaire sur eCandidat.

La liste des tuteurs/tutrices se trouve ici :

[https://www.ehess.fr/sites/default/files/structure/fichiers/liste\\_tuteurs\\_mastersocio\\_2020-2021.pdf](https://www.ehess.fr/sites/default/files/structure/fichiers/liste_tuteurs_mastersocio_2020-2021.pdf)

4- s'inscrire sur Ecandidat à partir du 4 mai 2020

Attention : il n'est pas permis aux étudiant.e.s de notre master de suivre une autre formation diplômante en parallèle. Si vous êtes admis.e dans plusieurs formations, il sera nécessaire de faire un choix.

### **Dates limites de dépôt des dossiers de candidature M2 Sociologie 2020-2021 :**

#### **Session de juin :**

Les dossiers complets doivent être déposés sur eCandidat du 4 mai au 19 juin 2020.

Une réponse concernant votre candidature sera disponible sur le site (y compris éventuellement une invitation à reprendre votre projet en vue de la session de septembre).

#### **Session de septembre**

Les dossiers complets doivent être déposés sur eCandidat du 17 août au 11 septembre 2020.

Une réponse concernant votre candidature sera disponible sur le site.

### **Pièces à déposer sur eCandidat :**

- un curriculum vitae détaillé (1 à 2 pages)
- 1 lettre de motivation (1 à 2 pages)
- 1 projet de recherche (5 à 7 pages) accompagnée d'une bibliographie, et comportant la formulation d'une question de recherche ; des précisions sur le terrain de recherche envisagé et sur sa faisabilité en décrivant un matériau sur lequel va s'appuyer l'enquête (cela peut-être des archives et/ou des entretiens et/ou des données quantitatives et/ou un corpus textuel, audiovisuel et/ou un carnet de terrain réalisé à partir d'observations ethnographiques).
- Demande d'encadrement par un-e directeur-riche de recherche.
- Une copie de l'ensemble des diplômes obtenus et/ou des résultats obtenus, y compris les relevés de note – pour les documents en langue étrangère, fournir une copie de la traduction établie par un traducteur assermenté en France.
- Une copie recto-verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour)
- Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, attestation de niveau de langue française : DELF B2, TCF B2

### **Orientation :**

Benoît Hachet, e-mail : benoit.hachet@ehess.fr